

Commission départementale des championnats

Coupes et Challenges

REUNION DU 1^{er} AOUT 2018

PV N°1

Président : M. PAGNOUX MARIO

Présents : Mme DUTHIN Patricia. Mrs. BOUQUET Jérôme. PREGHENELLA Jacques. BARIS Jean François. KOUROGLI Jamel.

Excusé : Mr BALAGEAS Bernard

Participe : Mr FERNANDEZ Robert.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 10 jours à compter de la date de notification. Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.
Pour les décisions concernant les matchs de Coupe, de Challenges, le délai est ramené à 48 heures

Championnat séniors :

Pour les clubs ayant demandé des changements de poules en D4 pour la saison 2018/2019, les demandes ont été prises en compte, mais toutes n'ont pu être satisfaites. Ces poules sont susceptibles de changements suite aux désistements de certains clubs avant le début du championnat. L'inscription de dernière minute pourra se faire pour compléter les poules.

Les clubs non-inscrits en Championnat Vétérans ne pourront pas s'inscrire en Coupes.

Après étude des ententes, la Commission des Championnats Coupes et Challenges les a validées.

- **D3** : RETAUD / CHERMIGNAC,
- **D3** : ENTENTE LE BOIS / STE MARIE DE RÉ,
- **D3** : LOULAY / ESSOUVERT FC,
- **D4** : DRAGONS VERTS / FC MBP,
- **D4** : FC BRIZAMBOURG ECOYEUX / ST HILAIRE DE VILLEFRANCHE,
- **D4** : BOURCEFRANC / ST JUST LUZAC,
- **D4** : FC ST GEORGES DE DIDONNE / JS SEMUSSAC,
- **D4** : OZILLAC/CHAMPAGNAC / ST MAIGRIN,
- **D4** : CS TRIZAY / FC BEURLAY,
- **VÉTÉRANS** : ST JUST / BOURCEFRANC,
- **VÉTÉRANS** : E.H.V.S / MARSAIS,
- **VÉTÉRANS** : FC MAZERAY / AS 2A PG.

La Commission a établi les calendriers, ceux-ci seront officialisés et diffusés le 20/08/2018.

Le Président,
Mario PAGNOUX

La Secrétaire de séance,
Patricia DUTHIN